

L'AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
ET

L'EAU EN TUNISIE

RENDRE L'EAU ACCESSIBLE
À TOUS, DURABLEMENT

*Château d'eau
en Tunisie :
nouveau modèle*

L'EAU EST VITALE POUR TOUS : RENDONS-LA ACCESSIBLE, DURABLEMENT !

Avec moins de 500 m³ d'eau disponible par personne et par an, la Tunisie est l'un des pays les moins pourvus en eau par habitant de la planète.

Dans cette situation de stress hydrique et pour engager le processus d'adaptation aux changements climatiques, l'Agence Française de Développement (AFD) s'emploie à contribuer, à travers ses financements, à améliorer l'accès de tous à l'eau potable, à promouvoir une gestion efficace de l'eau agricole et à réduire la pollution hydrique.

Réservoir semi-enterré, Tunisie.



L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU POTABLE, UNE PRIORITÉ DE L'AFD

L'amélioration des conditions de vie des populations rurales passe par l'amélioration de leur accès à l'eau.

Consciente de cela, l'AFD a mobilisé, depuis plus de 16 ans, 93 millions d'euros en faveur de l'amélioration de la desserte en eau potable dans le milieu rural par la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE).

D'autres financements ont permis d'améliorer la couverture par le génie rural. Ces financements auront ainsi permis à plus de 300 000 tunisiennes et tunisiens d'avoir un accès amélioré à l'eau potable individuelle.

L'AFD soutient également la sécurisation de l'alimentation en eau potable des foyers tunisiens, grâce au renforcement des capacités de production et de transfert d'eau de la SONEDE. Depuis 2001, l'AFD participe, dans ce cadre, au renforcement des conduites de transfert d'eau potable, à la construction et la réhabilitation de stations de traitement et de pompage, à la diminution des pannes liées aux casses, aux fuites, à la réduction des pertes en eau...

Pour ce faire l'AFD a mobilisé 65 millions d'euros en faveur de la Tunisie.



*Système d'irrigation
des palmeraies, Tozeur.*

LA GESTION EFFICACE DE L'EAU EN AGRICULTURE



Réalimentation des nappes, cordon de pierre sèche à Sidi Bouzid.

Aménagement de conservation de l'eau et des sols pour réalimenter les nappes à Sidi Bouzid.

UN ENJEU MAJEUR POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Consciente des enjeux liés à l'utilisation de l'eau en agriculture, qui mobilise 80 % des ressources en eau du pays, l'AFD contribue à une gestion rationnelle et intégrée de cette ressource :

- **infrastructures de mobilisation de l'eau à usage agricole** : construction et réhabilitation de périmètres irrigués ;
- **promotion d'une bonne gestion de ces périmètres**, et plus largement, d'une bonne gestion de la ressource hydrique ;
- **mise en œuvre, pour et par les populations rurales** : actions de conservation des eaux et des sols (lacs collinaires, cordons de pierre sèche, etc.) et valorisation de ces ouvrages.

Ces interventions ont nécessité jusqu'à aujourd'hui la mise à disposition de 86,5 millions d'euros par l'AFD.

RÉDUIRE LA POLLUTION HYDRIQUE

La préservation de la ressource hydrique passe également par la lutte contre les pollutions que les activités humaines peuvent générer, afin de garantir une eau saine pour les populations et pour l'environnement. Dans ce cadre, l'AFD appuie l'Office national de l'assainissement (ONAS) en contribuant activement à l'amélioration des infrastructures de dépollution de l'eau, des systèmes d'assainissement des quartiers populaires ainsi que des zones rurales de l'intérieur du pays.

Les projets en cours, mis en œuvre par l'ONAS et financés par l'AFD, représentent un volume de 190 millions d'euros.

Par ailleurs, l'AFD *via* le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) soutient des actions relatives à la gestion des pesticides agricoles et à la promotion des bonnes pratiques d'utilisation de ces produits. En effet, de trop grandes quantités de pesticides et d'emballages contaminés sont, aujourd'hui, entreposés dans les oueds et dans l'environnement.



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un fonds public bilatéral créé à l'initiative du Gouvernement français, en 1994. Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'Agence Française de Développement. Le FFEM a pour mandat de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Ce cofinancement, exclusivement sous forme de dons, est destiné à la mise en œuvre de projets pilotes qui concilient environnement et développement économique des pays bénéficiaires.

Ses activités se concentrent dans les domaines de la biodiversité, des eaux internationales, du changement climatique, de la dégradation des terres, des polluants organiques persistants ou de la couche d'ozone. Au 31 décembre 2012, 237 projets étaient approuvés pour engagement de fonds, pour un montant de 276 millions d'euros. Les deux tiers sont répartis en Afrique sub-saharienne et en Méditerranée.

www.ffem.fr

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2012, l'AFD a consacré près de 7 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 10 millions d'enfants au niveau primaire et de 3 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,79 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,6 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an.

L'AFD est présente en Tunisie depuis 20 ans. Avec des engagements financiers cumulés de l'ordre de 1,85 milliard d'euros, la Tunisie est l'un des premiers partenaires du groupe AFD. L'accès à l'eau et l'assainissement constitue un secteur prioritaire de l'intervention de l'AFD.

AFD Tunis

Immeuble Melika, Rue du Lac Windermere,

1053 LES BERGES DU LAC

afdtunis@afd.fr

<http://tunisie.afd.fr>



5, rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12
Tél. : +33 1 53 44 31 31
www.afd.fr